

Guéret, le 31 mars 2023

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
De l'Education Nationale de la Creuse

Objet : grèves et retenues sur salaire - échéancier

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le début d'année 2023 est marqué par un mouvement social inédit avec pas moins de dix journées nationales d'action organisées en trois mois dont six journées sur des jours de classe. Une onzième journée est d'ores et déjà prévue le jeudi 6 avril.

L'entêtement, que nous dénonçons, du Président et du gouvernement nous conduit à craindre que d'autres journées d'action seront nécessaires pour obtenir l'abandon de la réforme, injuste et brutale, des retraites.

Les personnels de l'Education Nationale sont pleinement engagés dans ce conflit et se sont mobilisés à plusieurs reprises notamment par la grève.

Dans un contexte d'une forte inflation qui vient encore dégrader le pouvoir d'achat des personnels qui subissent un déjà déclasserement salarial inacceptable depuis plus d'une décennie, ces retenues sur traitement vont fortement impacter leur paie et risquent de les mettre en difficultés.

En mars 2020, en Creuse, l'ensemble des retenues sur salaire pour services non faits suite aux mouvements de grève de l'année 2019 avait été prélevé sur la paie du mois de mars ; soient au total jusqu'à 6 jours de paie en moins sur le traitement de mars. Nous avons alors dénoncé cette pratique qui pouvait conduire à dépasser la quotité de salaire saisissable.

*C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin que les personnels soient impactés le moins possible et qu'ils puissent anticiper les baisses de salaires à venir.*

*En cela, il nous semble opportun :*

- *Qu'il soit prévu un étalement des retenues sur salaires avec, en tous les cas, un maximum de deux retenues sur salaire sur le même mois ;*
- *De mettre en place un échéancier de prélèvements communiqué aux personnels faisant apparaître sur quelle paie seront prélevés quels jours de grève.*

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande. Nous restons à votre disposition pour tout échange utile.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.



Luc Marquès  
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU23